

Postulat au point 9 de l'ordre du jour

Planification des besoins en infrastructure scolaire

Le Conseil général demande au Conseil communal de lui présenter un état des lieux des locaux scolaires dont dispose la commune, de leur occupation ainsi que des besoins à venir, compte tenu des effectifs actuels et de l'évolution démographique prévisible dans les prochaines années.

R. Douard pour le groupe des Verts